



FORMULAIRE GARANTIES DÉCÈS

capital décès / allocation obsèques

Suite à la disparition de l'un de vos proches, le groupe IRP AUTO souhaite vous accompagner et vous guider dans la mise en œuvre des garanties de prévoyance.

Pour répondre au mieux à votre demande, nous vous remercions de remplir ce document, et de le retourner accompagné de l'ensemble des pièces.

Vous trouverez dans un tableau reprenant la liste des pièces nécessaires afférentes à la situation (voir tableau « pièces justificatives garanties décès ») :

- Décès d'un salarié => étude d'un capital décès.
- Décès du conjoint ou d'un enfant d'un salarié => versement d'une allocation obsèques.

Nos services restent à votre disposition pour vous apporter tout renseignement nécessaire et vous aider dans vos démarches au

097 100 1000

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA PERSONNE DÉCÉDÉE

Nom et prénom :

N° Sécurité sociale :

Situation de famille :

Date du décès :

Adresse :

N° de Sécurité sociale du conjoint survivant (marié, concubin, pacsé) :

VOS COORDONNÉES

Nom et prénom :

N° Sécurité sociale :

Lien de parenté :

Adresse :

N° de téléphone :

Mail :

Ces documents doivent être retournés :

GROUPE IRP AUTO - Garanties Décès : 39, avenue d'Iéna - CS 21687 - 75202 Paris cedex 16

